

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Format UE de FDS selon le RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION

Date d'émission: 11/07/2022 - Date de révision: 07/06/2023 - Remplace la version de: 11/07/2022 - Version: 2.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit: Substance
Nom commercial: Terrazzo Flakes

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public
Catégorie d'usage principal: Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs
Utilisation de la substance/mélange: Revêtements décoratifs

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

BOSS paints NV N.V.
Nijverheidstraat 81
BE- 8791 Waregem – West-Vlaanderen
België
T +32 56 738 200 - F + 32 56 738 201
info.msds@boss.be - www.boss.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence (CLP):

P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P261 - Éviter de respirer les poussières.
P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
Non applicable
Non applicable

Phrases EUH:

Fermeture de sécurité pour enfants:

Indications de danger détectables au toucher:

2.3. Autres dangers

Ne contient pas de substances PBT/vPvB $\geq 0,1\%$ évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom : Terrazzo Flakes

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Mica Flakes	N° CAS: 12001-26-2	100	Non classé

3.2. Mélanges

Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation:	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaise consulter un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau:	Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
Premiers soins après contact oculaire:	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion:	Ne pas faire vomir. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche à l'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets:	Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation. En cas de malaise consulter un médecin.
-------------------	---

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:	dioxyde de carbone (CO ₂), poudre, mousse résistante aux alcools, eau pulvérisée.
Agents d'extinction non appropriés:	Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie:	Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.
--	--

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie:	Faire évacuer la zone dangereuse. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
--	---

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales:	Ne pas respirer les pulvérisations. Ventiler complètement la zone. Eviter le contact avec la peau et les yeux.
--------------------	--

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention:	Ramasser mécaniquement le produit par aspiration et/ou par balayage. Empêcher la dispersion en humidifiant avec de l'eau ou de la mousse.
Procédés de nettoyage:	Balayer ou enlever à la pelle, mettre dans un récipient fermé pour élimination. Réduire à un minimum la production de poussières.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter toute formation de poussière. Éviter de respirer les poussières. Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution.

Mesures d'hygiène:

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Mesures techniques:

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Durée de stockage maximale:

Stable dans des conditions normales.

Température de stockage:

Température ambiante

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Lunettes de protection

Protection oculaire			
Type	Champ d'application	Caractéristiques	Norme
Lunettes de sécurité	Poussières	avec protections latérales	EN 166

8.2.2.2. Protection de la peau**Protection de la peau et du corps:**

Laver à l'eau et au savon par précaution

Protection des mains:

Gants de protection

Protection des mains					
Type	Matériau	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants jetables	Caoutchouc nitrile (NBR)	2 (> 30 minutes)	0.12 mm		EN 374-3

8.2.2.3. Protection des voies respiratoires**Protection des voies respiratoires:**

Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire

Protection des voies respiratoires			
Appareil	Type de filtre	Condition	Norme
Masque antipoussière	Type P2	Protection contre les poussières	EN 402

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement**Contrôle de l'exposition de l'environnement:**

Éviter le rejet dans l'environnement.

Contrôle de l'exposition du consommateur:

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon et de l'eau avant de quitter le travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique:	Solide
Couleur:	blanc.
Apparence:	Poudre.
Odeur:	inodore.
Seuil olfactif:	Pas disponible
Point de fusion:	1500 °C
Point de congélation:	Pas disponible
Point d'ébullition:	Non applicable
Inflammabilité:	Ininflammable.
Limites d'explosivité:	Non applicable
Limite inférieure d'explosion:	Non applicable
Limite supérieure d'explosion:	Non applicable
Point d'éclair:	Non applicable
Température d'auto-inflammation:	Non applicable
Température de décomposition:	Non applicable
pH:	Non applicable
pH solution:	Pas disponible
Viscosité, cinématique:	Non applicable
Solubilité:	Insoluble.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow):	Pas disponible
Pression de vapeur:	Non applicable
Pression de vapeur à 50°C:	Pas disponible
Masse volumique:	Pas disponible
Densité relative:	Pas disponible
Densité relative de vapeur à 20°C:	Non applicable
Taille d'une particule:	Pas disponible
Distribution granulométrique:	Pas disponible
Forme de particule:	Pas disponible
Ratio d'aspect d'une particule:	Pas disponible
État d'agrégation des particules:	Pas disponible
État d'agglomération des particules:	Pas disponible

Surface spécifique d'une particule:	Pas disponible
Empoussiérage des particules:	Pas disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7).

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale):	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée):	Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation):	Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée:	Non classé
	pH: Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Non classé
	pH: Non applicable
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales:	Non classé
Cancérogénicité:	Non classé
Toxicité pour la reproduction:	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique):	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée):	Non classé
Danger par aspiration:	Non classé

11.2. Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë):	Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique):	Non classé
Non rapidement dégradable	

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
<i>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification</i>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<i>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</i>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<i>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</i>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<i>14.4. Groupe d'emballage</i>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<i>14.5. Dangers pour l'environnement</i>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non applicable

Transport maritime

Non applicable

Transport aérien

Non applicable

Transport par voie fluviale

Non applicable

Transport ferroviaire

Non applicable

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Terrazzo Flakes n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

Liste candidate REACH (SVHC)

Terrazzo Flakes n'est pas sur la liste Candidate REACH

Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Terrazzo Flakes n'est pas soumis au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Terrazzo Flakes n'est pas soumis au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Terrazzo Flakes n'est pas soumis au RÈGLEMENT (CE) N° 1005/2009 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 septembre 2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) 2019/1148 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient aucune substance soumise au règlement (CE) 273/2004 du Parlement européen et du Conseil du 11 février 2004 sur la fabrication et la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

Restrictions professionnelles:

Respecter les limitations conformément à la Loi sur la protection des mères actives (MuSchG).

Classe de danger pour l'eau (WGK):

Respecter les limitations conformément à la Loi sur la protection des jeunes au travail (JArbSchG).

Non classé conformément à/au Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV).

Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV):

Non soumis à/au Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen:

La substance n'est pas listée

SZW-lijst van mutagene stoffen:

La substance n'est pas listée

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Borstvoeding:

La substance n'est pas listée

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Vruchtbaarheid:

La substance n'est pas listée

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Ontwikkeling:

La substance n'est pas listée

Suisse

Classe de stockage (LK):

NG - Non dangereux

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

EUH210

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

FDS BOSS

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.